

PAX, PACIS, F

PANGO, IS, ERE, PEPIGI,
PACTUM

enfoncez, établir solidement

PACTUM, I, N

ce qui a été fixé dans une convention

1. Action de résoudre
un conflit par un accord
entre les deux parties
belligérantes.



2. Etat résultant de cette
convention.

Syn. Otium, ii, n : inaction,
tranquillité sociale.

A PARTIR D'AUGUSTE

UNE ALLÉGORIE



Célébration de
la fin de la
guerre civile



SOUS L'EMPIRE,
LA PAX ROMANA

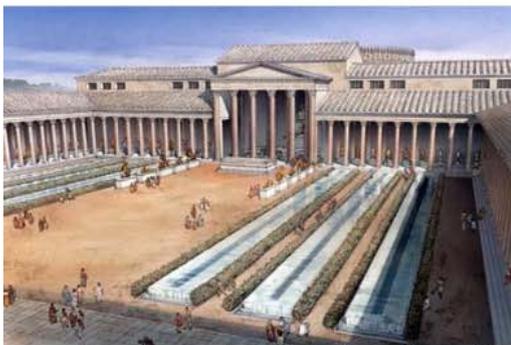
UNE JUSTIFICATION DE
L'IMPÉRIALISME ROMAIN

3. Paix imposée par Rome
aux vaincus
= domination romaine



Pacis imponere
morem.

Ubi solitudinem
faciunt, pacem
appellant.



Dans le temple de la Paix de Vespasien, les dépouilles du Temple de Jérusalem

4. Espace géographique où règnent
la prospérité et l'abondance.



HISTORIENS CONTEMPORAINS

Espace géographique
ET période historique : Haut Empire
Ier et IIe siècles apr. JC